



Les
Producteurs
de lait
du Québec

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Assemblée d'information des Producteurs de lait du Québec

Les producteurs de lait demandent au gouvernement de passer à l'action dans le dossier des compensations

Longueuil, 18 novembre 2020 – Lors de la réunion virtuelle d'information des Producteurs de lait du Québec (PLQ), le président Daniel Gobeil a rappelé au gouvernement que les producteurs de lait avaient assez attendu les compensations promises pour les pertes liées aux accords commerciaux : « **Ça fait sept ans qu'on mène cette bataille. Ça fait plusieurs fois qu'on passe le message aux représentants du gouvernement. Les premiers engagements ont été faits après la conclusion de l'AECG en 2013. Sept ans plus tard, nous sommes encore à faire pression pour obtenir les compensations promises. C'est assez ! Notre patience a ses limites !** »

Au total, le gouvernement canadien a concédé 8,4 % de nos marchés dans l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), l'Accord économique et commercial global (AECG) et le Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP). Cela représente des pertes annuelles de ventes de lait à la ferme de l'ordre de 450 millions de dollars au niveau canadien, soit 165 millions de dollars par an au Québec, à perpétuité. Sans compter les pertes additionnelles causées par l'entrée en vigueur prématurée de l'ACEUM au 1^{er} juillet dernier, plutôt qu'au 1^{er} août, en devançant d'une année le plafond de 35 000 tonnes pour les exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques.

Le fédéral n'a toujours annoncé aucun programme de compensations en ce qui concerne l'ACEUM. Pour l'AECG et le PTPGP, l'annonce d'un programme de compensations étalé sur huit ans a déjà été faite dans le budget fédéral de mars 2019 et un premier versement a été effectué l'année dernière. Le président des PLQ a rappelé que le gouvernement possède déjà la structure de paiement et les chiffres des pertes pour effectuer les versements aux producteurs. « **On ne devrait pas avoir à refaire le combat chaque année pour obtenir les compensations déjà annoncées ! Nos fermes ont elles aussi besoin de budgéter et doivent savoir si elles peuvent compter sur l'argent qui leur a pourtant été promis pour les sept prochaines années.** », a-t-il ajouté.

Les compensations réclamées ne représentent qu'une fraction des pertes réelles à long terme que subira le secteur laitier à cause des concessions de marché. « **On est bien conscients que les premiers mois de la pandémie de la COVID-19 ont nécessité toute l'attention du gouvernement et en requièrent encore beaucoup. Toutefois, les accords commerciaux sont en vigueur et les dommages sont réels. À ce stade-ci, une annonce précisant les modalités des indemnités promises ne nuit en rien aux efforts face à la pandémie** », a expliqué M. Gobeil.

Les compensations ont non seulement été promises, mais elles contribueront au dynamisme économique de nos régions. « **Nos fermes ne se délocalisent pas. Les compensations qui seront versées vont être dépensées et réinvesties ici.** » Déjà, nos producteurs investissent plus de 500 millions de dollars par année, qui sont investis sur nos fermes pour moderniser les bâtiments, les équipements et la machinerie. Ce sont plus de 3 milliards de dollars qui ont été retournés dans l'économie de nos régions dans les cinq dernières années.

Les producteurs de lait ont besoin d'un engagement clair du gouvernement sur le soutien à long terme qu'il peut offrir à l'industrie laitière, car les impacts des accords commerciaux, combinés à ceux de la pandémie, affaiblissent nos entreprises et affectent leur capacité à générer des emplois et de l'investissement au bénéfice de l'économie de nos régions. Le président a conclu en interpellant la ministre Chrystia Freeland qui a siégé à la table de négociation de l'ACEUM et avait annoncé, dès la signature de l'accord, que les producteurs et les productrices de lait seraient entièrement et justement indemnisés pour toutes pertes de parts de marché. « **Depuis le mois d'août, c'est madame Freeland qui est à la tête des Finances. Il lui appartient dès aujourd'hui de livrer les compensations qu'elle a elle-même promises aux côtés du premier ministre. Nous avons attendu assez longtemps, il est maintenant temps de passer à l'action !** »

La fin des brèches dans la gestion de l'offre

En plus des compensations, M. Gobeil a souligné qu'il était temps que le gouvernement prenne un engagement officiel à ne plus faire de brèches dans la gestion de l'offre dans les prochaines ententes commerciales : « **Tous les partis fédéraux élus à la Chambre des communes ont pris des engagements très clairs durant la campagne électorale qu'ils ne feraient plus de concessions dans nos secteurs. Les paroles ne suffisent plus. Notre confiance a trop été durement ébranlée.** » D'ailleurs, le Bloc québécois a déposé un projet de loi qui vise à modifier la Loi sur le commerce international en ce sens. Le président en a profité pour inviter tous les partis à officialiser leur soutien aux producteurs de lait en votant en faveur de ce projet de loi.

À propos des Producteurs de lait du Québec

Les Producteurs de lait du Québec, affiliés à l'UPA, représentent les 4 877 fermes laitières qui livrent quelque 3,33 milliards de litres de lait, dont la vente totalise des recettes à la ferme de plus de 2,7 milliards de dollars. La production et la transformation laitière génèrent au Québec quelque 83 000 emplois directs, indirects et induits et contribuent à hauteur de 6,2 milliards de dollars au produit intérieur brut. Finalement, elles entraînent des retombées fiscales de 1,3 milliard de dollars.

Pour plus de renseignements, visitez notre site Web à l'adresse www.lait.org ou suivez-nous sur [Twitter](#), [Facebook](#) et [Instagram](#).